

## Fiche technique

# GALLANT<sup>®</sup> 535

**Herbicide de postlevée pour une lutte sélective contre les graminées annuelles et vivaces dans les cultures dicotylédones et les surfaces de compensation écologique**

**Matière active:** 108 g/l Haloxyfop-méthylester  
(R-Isomer)

**Formulation:** concentré émulsionnable (EC)

### EMPLOI:

**GALLANT<sup>535</sup>** est utilisé en postlevée pour lutter contre les adventices monocotylédones annuelles et pluriannuelles. Appliquer **GALLANT<sup>535</sup>** avec 200-400 l/ha de bouillie. De fortes variations de températures entre le jour et la nuit (léger gel nocturne y compris) ne perturbent pas l'efficacité de **GALLANT<sup>535</sup>**. Cependant lors de périodes gel prolongées, il est déconseillé d'utiliser **GALLANT<sup>535</sup>**.

Un temps poussant accélère l'efficacité. Lorsque les températures sont très élevées et que le feuillage des plantes est défraîchi, repousser l'application.

**GALLANT<sup>535</sup>** est résistant au lessivage 2 heures après l'application.

### GRANDES CULTURES:

Betteraves sucrières et fourragères, féverole, soja, pommes de terre. Délai d'attente: 8 semaines.

Pois protéagineux. Délai d'attente: 4 semaines

Colza: application en automne

Tournesol, houblon, kenaf

### CULTURES MARAÎCHÈRES:

Ail, échalote, oignon, poireau, betterave à salade, endives, betterave rouge, crucifères (brocolis, chou de Chine, chou-fleur, chou-pomme, chou pommé, chou de Bruxelles, pois, céleri, scorsonère, tomate. Délai d'attente: 8 semaines

Carotte, fenouil, épinard, haricot. Délai d'attente: 4 semaines

Asperge. Uniquement après la récolte

### ARBORICULTURE:

Fruits à pépins, fruits à noyau, groseilles, mûre, fraise (dans les fraises uniquement avant la floraison et après la récolte), framboise, myrtille, sureau.

VITICULTURE: vigne en production

### CULTURES ORNEMENTALES:

Plantes annuelles et bisannuelles, plantes ligneuses (pas en forêt), plantes vivaces, pépinières forestières. Ne pas appliquer sur des plantes en fleur.

### SURFACE DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE:

Contre le chiendent. Doser à 0,5-1 % et traiter plante par plante avec la boille à dos.

### SPECTRE D'EFFICACITE:

#### Graminées annuelles: 0,4- 0,5 l/ha

vulpin des champs	panic pied-de-coq
folle avoine	pâturin commun
digitaire sanguine	agrostide jouet du vent
sétaires	repousses de céréales
digitaire filiforme	

#### Graminées pluriannuelles: 0,9- 1 l/ha

Chiendent	ray-grass anglais
ray-grass italien	

#### Pâturin annuel 1,5 l/ha



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## PÉRIODE D'APPLICATION:

Les meilleurs résultats sont obtenus par des applications sur des populations de graminées adventices entièrement levées, n'excédant pas 15 à 25 cm de hauteur. L'efficacité contre les graminées pluriannuelles, en particulier le chiendent, ne s'étend en général pas au-delà de la durée de la culture traitée. Pour lutter contre le pâturin annuel, l'optimum d'efficacité se situe lorsque le traitement a lieu entre le stade 2 à 4 feuilles des adventices et la fin tallage. Les pommes de terre seront traitées avant la fermeture des rames, le colza en automne. Ne pas appliquer sur des plantes ornementales en fleur!

## MISCIBILITE:

Le désherbage de graminées dans des cultures dicotylédones représente un traitement spécial et il devrait se faire sans l'adjonction d'herbicides contre les dicotylédones. Tout particulièrement les mélanges avec des herbicides à base d'hormone devraient être évités. En effet les hormones réduisent l'efficacité de **GALLANT<sup>535</sup>**. Appliquer les hormones une semaine avant ou après un traitement avec **GALLANT<sup>535</sup>**.

**GALLANT<sup>535</sup>** est miscible avec les herbicides **Paloka, Bredola, Mentor Contact**; les matières actives à action racinaire peuvent également diminuer l'efficacité de **GALLANT<sup>535</sup>**.

**GALLANT<sup>535</sup>** est miscible avec les fongicides **Sirocco, Arkaban, Sandora, Electis** et **Policar 75 WG**, ainsi que les insecticides **Audienz** et **Aligator**.

Il est possible d'ajouter **0,2% Heliosol** (2 dl/100 l de bouillie) uniquement lorsque **GALLANT<sup>535</sup>** n'est pas déjà mélangé avec un autre produit phytosanitaire.

## CULTURES SUIVANTES:

Il n'y a aucune restriction dans le cadre d'une rotation normale. En cas de rompu prématurée, toutes les cultures dicotylédones peuvent être mises en place. Des céréales, du maïs ou des mélanges fourragers avec des graminées peuvent également être semés 4 semaines après l'application si le sol a été préalablement labourer.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Les cultures de graminées (céréales, maïs, mélanges fourragers, etc.) sont très sensibles envers **GALLANT<sup>535</sup>**.

Après un traitement avec **GALLANT<sup>535</sup>**, le pulvérisateur doit être nettoyé à fond (citerne, tuyaux, accessoires) afin d'éviter tous dégâts dans les cultures sensibles. **AGROCLEAN** permet d'éliminer tous les restes de matières actives.

## MODE D'ACTION:

**GALLANT<sup>535</sup>** agit via les feuilles des graminées et perturbe les tissus méristématiques de celles-ci. Les plantes touchées par le produit se remarquent facilement, car leur dernière feuille se laisse facilement extraire de la gaine de la tige. **GALLANT<sup>535</sup>** possède également une action racinaire sur les graminées en cours de germination au moment de l'application. De grandes amplitudes thermiques n'influencent pas l'efficacité de **GALLANT<sup>535</sup>**. Par températures froides et légers gels nocturnes, l'action du graminicide est seulement ralentie. Toutefois, il n'est pas recommandé d'effectuer un traitement au **GALLANT<sup>535</sup>** lorsque l'on se trouve en période durable de gel.

## EMBALLAGES:

bouteille de 0,5 l  
carton de 10 x 0,5 l  
bouteille de 2 l  
carton de 3 x 2 l

## DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

### Symboles et indications de danger:

GHS07 Attention dangereux

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

### Mention d'avertissement: Attention

### Mentions de danger:

EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer des séchement ou gerçures de la peau.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**Omya (Schweiz) AG**

**AGRO**

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**Mentions de prudence:**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Dow AgroSciences